

Trame Verte et Bleue locale en Lorraine Nord

fiche de sensibilisation n°2 | octobre 2016

Comment définir et appréhender la TVB ?

Si le «vert et bleu» m'était compté

Le projet d'élaboration d'une Trame Verte et Bleue locale doit aboutir à une cartographie la plus cohérente et la plus pertinente possible.

Identifiant les réservoirs de biodiversité et traduisant les continuités écologiques servant de support aux déplacements de la faune, cette carte doit nécessairement prendre en compte la réalité de terrain.

Seules alors des rencontres avec les acteurs locaux peuvent permettre cette collecte d'informations indispensables à l'enrichissement du projet.

Si ces échanges seront un formidable prétexte à appréhender des enjeux plus spécifiques, ils favoriseront la création d'un outil plus adapté.

Si certains sont déjà conscients des enjeux liés à la préservation des espaces naturels déjà traduits

dans les documents d'urbanisme, la Trame Verte et Bleue locale, venant se superposer à ces données, devra être appréhendée comme une aide supplémentaire à la décision et non comme une contrainte.

Si une méthodologie a été définie avec les partenaires institutionnels, la méthode est bel et bien la concertation avec les acteurs locaux.

Si cette nécessaire identification de ces éléments composant nos paysages communs peut permettre de les faire connaître et de les préserver, elle pourra également contribuer à les restaurer, voire à les valoriser.

Si le vert est symbole d'espoir, si le bleu est lié au rêve, j'espère que par cet outil, c'est bien une meilleure connaissance de notre environnement et de ses enjeux qui se trame !

Et si demain on en parlait...

Lionel Boudart

Maire de Baslieux

Vice-Président de Terre Lorraine du Longuyonnais

Élu référent pour la Trame Verte et Bleue locale



Espace Naturel Sensible à PUXE © AGAPE



Espace agricole et haies à Rédange © AGAPE



Usny Proucourt © AGAPE



Eoliennes

Pourquoi identifier des corridors écologiques ?

Les espèces animales affectées à des milieux particuliers ont besoin de supports pour leurs déplacements. Arbres isolés, haies, prairies permanentes, vergers, mares, fossés, zones inondables... forment des réseaux d'éléments écologiques qui peuvent servir de relais aux déplacements d'une guildes d'espèce. Par exemple, le réseau de mares ou de zones humides constitue un relais pour les déplacements entre deux réservoirs de biodiversité d'une guildes (espèces d'un même genre ou d'un genre voisin, mais utilisant les mêmes ressources). Identifier ces secteurs, c'est permettre de maintenir les déplacements de la faune mais aussi éviter de les gêner, voire les renforcer. L'appui d'associations, d'élus locaux, de techniciens fréquentant les milieux permettront d'approfondir les connaissances et les dynamiques propres à chaque corridor.

-  Corridor aquatique et alluvial
-  Corridor thermophile
-  Corridor forestier
-  Corridor prairial
-  Corridor humide


Obstacles

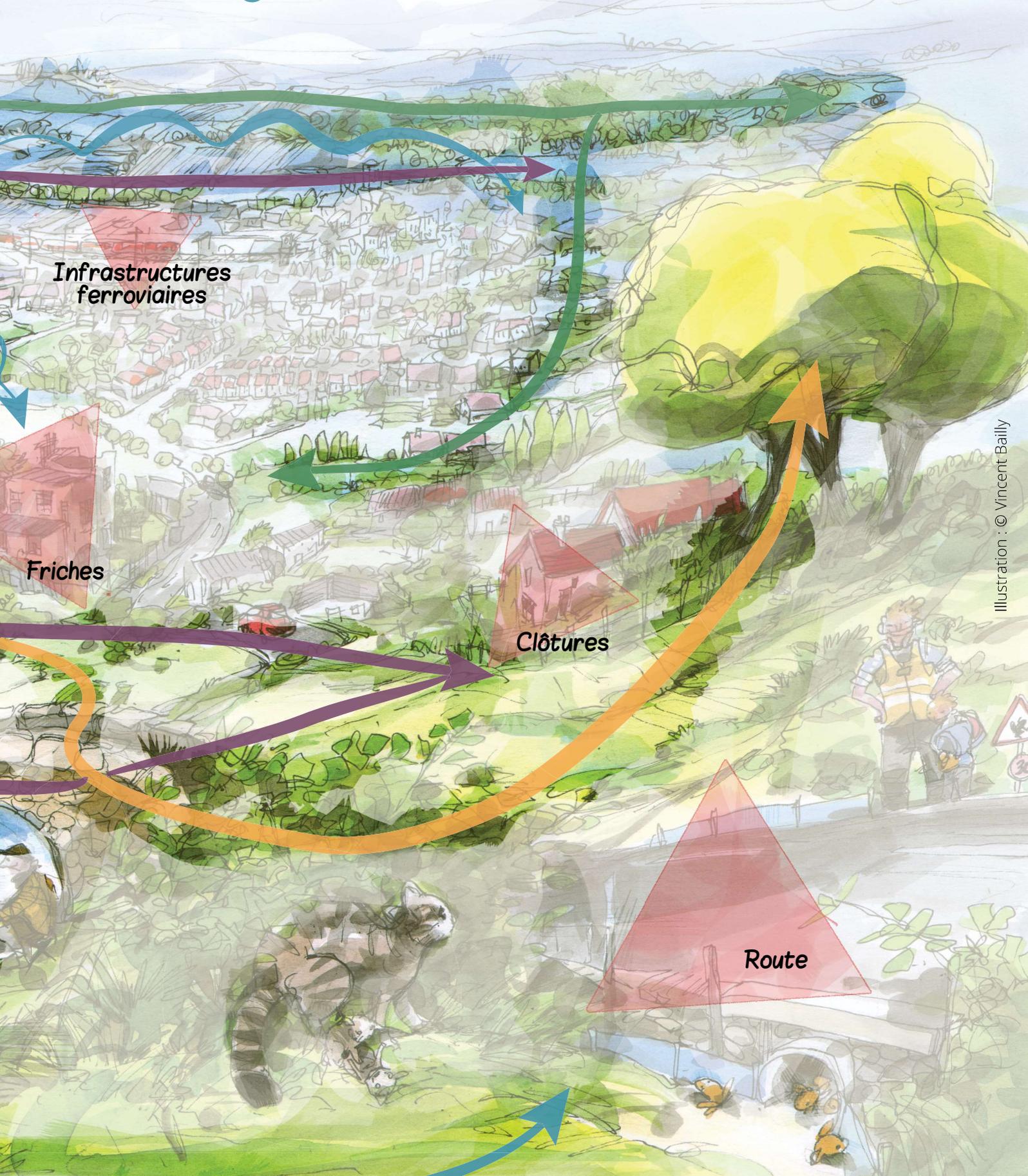


Illustration : © Vincent Bailly

De la théorie...

Les cartographies intercommunales constituent un support de travail pour appréhender la TVB avec les partenaires locaux. Il s'agit de modèles de déplacements théoriques d'espèces animales d'un milieu favorable à un autre. 6 cartographies ont été réalisées sur 5 zones reprenant les périmètres intercommunaux du territoire à l'horizon 2017. Celles-ci montrent les déplacements théoriques d'espèces animales qui sont liées à un milieu particulier (forestier, prairial, thermophile, humide, alluvial et aquatique).

Ce support permettra :

- d'approfondir les connaissances sur les corridors identifiés (présence d'espèces particulières, présence d'obstacles, largeur du corridor) ;
- de délimiter les espaces participant à la fonctionnalité ainsi qu'à la qualité du corridor et de voir les potentialités de renforcement de celui-ci.

...à la pratique

A partir de ces réunions, la Trame Verte et Bleue locale sera finalisée et pourra être traduite dans les documents de planification communaux et intercommunaux.

Une trentaine de réunions locales seront organisées dans les 5 zones (6 réunions par zone) afin de travailler sur les continuités identifiées pour chaque milieu.

Les acteurs environnementaux de ces territoires seront conviés à travailler sur les corridors pré-identifiés par le Comité de Pilotage de la TVB locale.

Ce sera l'occasion de connaître la réalité des enjeux de continuités écologiques localement et aussi de partager les connaissances sur ces secteurs. Des partenaires des territoires voisins seront également conviés à participer et à apporter leurs connaissances afin de délimiter des continuités extraterritoriales.

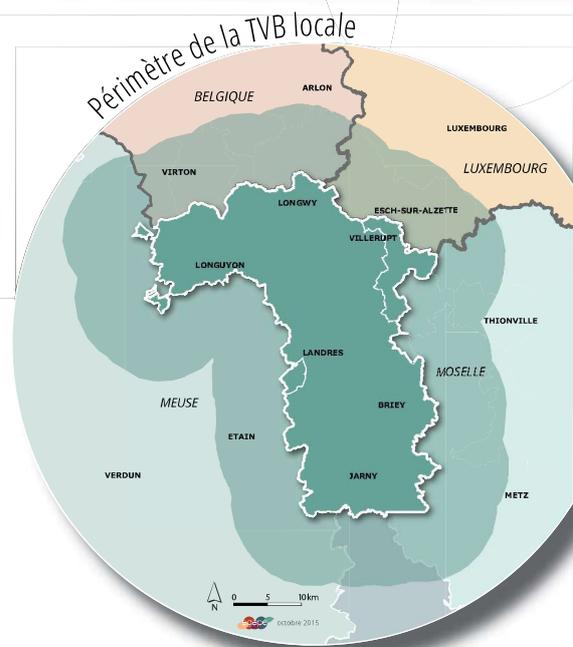
La dimension multi-partenaire

Les financeurs



Les partenaires associés à la mise en place du projet

Directions Départementales des Territoires 54 et 57, Région Grand Est, Conseils Départementaux 54 et 57, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, SCoT Nord 54 et SCoT de l'Agglomération Thionvilloise, Chambres d'Agriculture 54 et 57, Agences d'Urbanisme AGURAM et ADUAN, Etablissement Public d'Aménagement Alzette Belval, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Contacts : Marion ROUQUETTE, chargée d'études « Planification et Environnement »

tél : (+33) 03 55 26 00 32 | mrouquette@agape-lorrainenord.eu

Julien SCHMITZ, chargé d'études « Planification, Environnement, Patrimoine »

tél : (+33) 03 55 26 00 16 | jschmitz@agape-lorrainenord.eu